

## MESURES DE SÉCURITÉ ET RENTRÉE DANS L'ÉDUCATION NATIONALE

*Les événements dramatiques de cet été ont conduit le ministère de l'Éducation nationale à annoncer et renforcer des mesures de sécurité dans les écoles et établissements scolaires.*

Mais ces mesures ne sont pas suivies d'un plan permettant leur mise en œuvre pratique. Rappelons que les personnels de l'Éducation nationale n'ont pas de formation particulière à la sécurité. Ce n'est pas non plus dans les missions des CPE ou des assistant.es d'éducation de s'opposer à une éventuelle entrée en force dans les établissements.

Certaines préconisations sont mêmes parfois contradictoires. Ainsi, contrôler les cartables mais éviter les attroupements, évacuer en cas d'incendie ou de secousses sismiques mais confiner, on ne sait où, en cas de risque terroriste. Les exemples médiatisés peuvent y compris être de fausses bonnes idées. Que penser d'un sas à ciel ouvert entre deux grands portails entre la rue et l'accès réel à l'établissement ? Même si c'est entre deux portes, c'est quand même un attroupement accessible de l'extérieur...

La conception de l'École de la FERCCGT est de l'ouvrir sur la vie, vers l'extérieur.

L'architecture même des écoles et établissements scolaires implique d'avoir une étude au cas par cas par des spécialistes pour leur mise en sécurité. Les écoles et établissements scolaires en auront-ils les moyens ?

Par ailleurs, dans plusieurs départements, il a été exigé des Directeurs d'école de communiquer leur numéro de portable personnel.

Si le ministère estime que les moyens de communication habituels sont insuffisants (téléphone de l'école, intranet et messagerie professionnelle), la FERCCGT estime nécessaire de redéfinir collectivement les prises en charge des événements à risque, quels qu'ils soient.

Toujours concernant la sécurité, les mois de septembre et d'octobre ont été marqués par des événements de violence à l'encontre de personnels ou de locaux de l'Éducation nationale.

Ces événements ont été très médiatisés dans une logique très sécuritaire.

La FERCCGT fait une autre analyse : il n'est pas un hasard que ces violences se déroulent souvent dans des établissements scolaires qui sortent de l'Éducation prioritaire et donc perdent des moyens.

Après deux années de tergiversations, la ministre a en effet annoncé que l'Éducation prioritaire s'arrêterait à la fin de la scolarité obligatoire, en excluant ainsi, définitivement, les lycées.

Pour la FERCCGT c'est inacceptable, l'Éducation prioritaire ne saurait s'arrêter à la fin du collège, comme si le passage en seconde mettait fin aux inégalités sociales et territoriales. Bon nombre de lycées, en particulier les LP, ont un taux de catégories socio-professionnelles défavorisées qui n'a rien à «envier» à certains collèges...

Une mobilisation unitaire a donc eu lieu, débouchant sur une grève nationale le 17 novembre 2016 pour exiger que l'Éducation prioritaire, à l'école, au collège et au lycée, soit une réelle priorité !

